L'OUEST CANADIEN.

Vol. 1. EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 9 FEVRIER 1899. No 52.

AVIS

Nous demandons des agents, pour augmenter la circulation de L'OUEST CANADIEN, dans les Etats-Unis et dans s Province de Québec. Une commisa aon libérale sera payée.

L'ADMINISTRATION.

LA SITUATION.

L'horizon politique en Europe s'éclaircit peu à peu et l'on peut raisonnablement espérer que le présent siècle va mourir en paix. La proposition de l'empereur de Russie, si elle a eu pour effet des provoquer des sympathies générales chez tous les peuples civilisés, n'a pas eu pour effet cependant de faire cesser les armements. L'empereur a proposé un désarmement général, mais en attendant que l'on désarme, on arme beaucoup et rapidement. La Russie elle-même continue à se préparer sur une vaste échelle. Le résultat immédiat de cette fièvre de production d'engins de destruction est d'activer la production métallurgique en Europe et aux Etats-Unis, et à faire circuler les capitaux sous pretexte d'armements et d'approvisionnements. Seulement, ces capitaux sont tirés des épargnes populaires et, le plus clair des bénéfices qu'ils produisent sont encaissés par les écrêmeurs à la Bourse et par les grands industriels qui se syndiquent partout en dépit des lois sur les "combine." Il y aura pourtant une finale à cette comédie, et les peuples lassés de payer ces extravagances finiront peut-être par forcer leurs gouvernements à signer une paix universelle.

***

On n'a guère que des bribes de renseignements sur les délibérations de la conférence internationale. Dans le moment, parait-il, un traité de reciprocité est à l'étude ; quant aux bases sur lesquelles on procède à cette étude personne ne les connait. Au reste, un traité de réciprocité est-il possible dans le moment entre les Etats-Unis et le Canada ? Il ne sera possible qu'à la condition que l'Angleterre, pour ménager l'amitié des Américains, veuille nous obliger à des concessions onéreuses, et que nous donnions notre consentement à ces concessions. Peut-être nos bons voisins demanderont-ils d'autres morceaux du territoire canadien. Depuis un siècle, on nous a rongné en plusieurs endroits, grâce aux complaisances de la mère-patrie, et il n'y aurait rien d'étonnant à ce que l'on recommence le même procédé.

Mais aujourd'hui le Canada se gouverne lui-même. Le gouvernement britannique ne saurait ignorer ce fait. —Le Moniteur du Commerce.

AU COIN DU FEU.

LA VIE DES CHAMPS

Le laboureur n'est pas méchant ;
L'air qu'il respire rend honnête ;
Il sait qu'aux bornes de son champ,
Le désir qu'il poursuit, s'arrête.

L'hiver est pour le laboureur, comme pour le champ qu'il cultive et qu'il aime, la maison du repos. Essayons donc de lui écrire quelques lignes, pendant qu'il a tout le loisir de nous lire, si toutefois cela lui plait.

Vous n'avez pas oublié ce vers que Virgile écrivait, il a environ deux mille ans ;

"O fortunatos nimium, sua si bona norint, Agricolas !"

O trop heureux cultivateurs, s'ils savaient apprécier leur bonheur !

Ce qui était une vérité il y a deux mille ans est encore aussi vrai aujourd'hui, plus vrai peut-être, parce que les changements apportés dans les autres états de vie, font encore ressortir davantage l'inappréciable paix, le calme bienfaisant de la vie des champs.

Il est peu de mes lecteurs qui ne connaissent point la vie de la campagne : la plupart même y sont nés et y ont été élevés.

Causons donc ensemble, pendant quelques instants, de ces belles années que nous avons passées au milieu des travaux salutaires et des plaisirs robustes de la vie champêtre.

Il nous en reviendra comme une bonne odeur de terroir qui nous réconfortera et nous fera oublier pour un moment la plate et épuisante existence des villes, qui nous use et nous brise, bien avant le temps fixé par la bonne nature elle-même.

O les beaux soleils matinals montant dans l'air reposé et parfumé par toutes les saines émanations du sol que travaillent les sèves et les sucs féconds du printemps ! O les flamboyants couchers qui empourprent l'horizon par les soirs tièdes qu'embaument les fleurs nouvelles et les jeunes feuilles aux nuances si tendres et si délicates !

N'avez-vous pas senti, en vous promenant à travers les champs et les bois, un mystérieux frisson de vie qui pénètre et sature tout votre être ?

N'avez-vous pas éprouvé cette espèce d'effervescence qui soulève votre esprit et vous emporte à des aspirations plus hautes, à une fraternité plus large, à une bonté qui semble monter de la nature elle-même pour vous envahir et réchauffer votre âme ?

Tout ce qui vous entoure respire le calme dans la force, le bien-être dans la confiance. C'est une harmonie de de sons et de couleurs qui vous charme et vous séduit.

Votre champ est semé. Vous voyez déjà poindre les premières tiges qui promettent la riche moisson prochaine avec la volonté de Dieu. Vous avez fait votre part. A la Providence, maintenant, de faire la sienne ; vous savez bien que la Providence n'y manquera pas.

C'est ce qui fait votre force et votre indépendance.

Car songez-y bien ; à part le calme la douceur et la salubrité des champs, vous ayez encore la vie la plus noble la plus indépendante qui se puisse concevoir.

En fait, vous ne relevez absolument que de Dieu lui-même, il est votre seul Seigneur.

Ils avaient bien compris cela, les anciens qui voulaient qu'un fils de noble famille ne pût embrasser, sans déchoir, que trois états de vie ; le service des autels, la profession des armes, et la culture des champs, "crux, ensis et arattum," la croix l'épée et la charrue. C'est qu'en effet toutes les autres professions, mêmes les plus exaltées, ne sont en définitive qu'un servage plus ou moins déguisé un asservissement, tandis que le service de Dieu, le service de la patrie, le service du sol fécond est une profession libre et noble qui n'a d'entraves que le devoir et la loi, ce qui est la plus haute expression de la liberté.

NAPOLEON LEGENDRE.

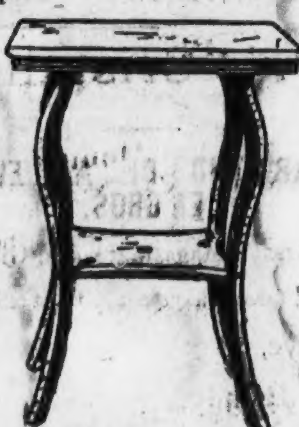
Attention a la Carabine !

Nous lisons ce qui suit dans un de nos échanges : "Il y a quelques jours l'éditeur d'un journal publié dans l'Etat du Kansas trouva dans son office un fusil Winchester, et le reconnaissant comme appartenant à l'un de ses amis, il le mit sur son épaule et sortit de son office pour aller le remettre à son propriétaire. Les fermiers qui se trouvaient au village et qui n'avaient pas payé leur abonnement se mirent en tête que l'éditeur avait perdu sa patience et qu'il lui fallait du sang ou de l'argent et tous ceux qu'il rencontra payèrent leur abonnement. Du nombre se trouvait un individu qui lui devait sa souscription pour dix ans. Lorsque l'éditeur retourna à son office il trouva un wagon de foin, quinze boisseaux de patates, un chargement de bois, un baril de navets, toutes choses qui avaient été apportées par des retardataires. Voilà un fusil qui a servi à faire de l'effet.

Note de le Rédaction.—Nous avons en présent, une magnifique carabine reçu Lee-Enfield—Avis à nos lecteurs et abonnés retardataires.

Le "Witness" de Montréal s'élève avec force contre les tentatives faites par le gouvernement du Dominion pour attirer l'émigration des Douhobors de Russie, sous prétexte que ces émigrants sont des socialistes de la plus dangereuse espèce et qu'ainsi ils ne pourraient jamais constituer une acquisition désirable pour une population aussi conservatrice que celle du Canada.

"Sans doute dit le "Witness", nos vastes territoires ont besoin d'être peuplés. Mais une population entachée de socialisme n'est pas une bonne acquisition. Le germe qu'elle emporte avec elle se développera et nous suscitera des crises qui feront regretter cette ambition de remplir nos territoires quand même et avec n'importe qui. Il faut voir plus haut et plus loin que les chiffres."





L'OUEST CANADIEN.

Journal Hebdomadaire, organe de la Société de la Colonisation d'Emonton, Alberta.

Publié par
"La Cie. d'Imprimerie Canadienne d'Edmonton.

Abonnement: $1.00 par année, payable d'avance.

Petites annonces : 5 lignes et moins. trois insertions, $1.00, ou 10c la ligne la 1ère insertion et 5c les suivantes.

Annonces permanentes, conditions sur application au journal.

N.B.—Toute communication ou remise d'argent devra être adressée .
"l'Ouest Canadien, Edmonton,"
Alberta, T. N. O.

FREDERIC VILLENEUVE.
Directeur.

EDMONTON, 9 Février, 1899.

PROJET SOUMIS AU GOUVERNEMENT

Pour venir en aide aux Canadiens-francais des Etats Unis, qui veulent venir au pays et s'etablir au Nord-Ouest.

Hon. C. SIFTON
Ministre de l'Intérieur,
Ottawa.
Monsieur le Ministre

J'ai l'honneur de vous soumettre un projet qui me parait bien propre à promeuvoir le repatriement des Canadiens et à attirer dans nos provinces de l'Ouest une population active, laborieuse et bien adaptée au pays.

Ce projet est amené par les considérations suivantes :

1. Il existe dans les Etats de Minnesota, Dakota, Michigan, Nébraska et Kansas, un nombre considérable de bonnes familles parfaitement qualifiées pour s'établir sur des homesteads.

2. Ce sont des anciens cultivateurs que des malheurs, des accidents ou des difficultés financières ont forcés de quitter le Canada il y a quelque quinze ou vingt ans.

3. La plupart ont pris des homesteads aux Etats-Unis, ils ont défriché la forêt, ou labouré la prairie, élevé de nombreux enfants et conservé bien vif le souvenir du Canada.

4. Les enfants sont un peu américanisés mais les parents sont restés canadiens-français, de cœur, ils n'ont pas oublié la paroisse natale et en parlent toujours avec émotion.

5. Ces familles possèdent et peuvent apporter au pays une moyenne de $500 à $2000 en animaux de ferme, instruments d'agriculture, effets de ménage, voiture, etc.

6. A raison des grandes sécheresses et par suite du manque des récoltes des dernières années, ces familles ont dû contracter des emprunts d'argent et hypothéquer leurs fermes pour d'assez forts montants.

7. Jusqu'à présent la plupart ont conservé libre de tout mortgage leur stock d'animaux, et en général ce que l'on appelle le roulant d'une terre.

8. Ces familles arriveraient chez nous toutes préparées, bien outillées pour commencer une installation sur des homesteads avec les meilleures chances de succès.

9. Si leur stock d'animaux ou d'instruments aratoires était offert en vente là-bas, l'encan ne rapporterait pas suffisamment pour défrayer le passage de la famille au Nord-Ouest.

10. Et ces familles, arrivant chez nous sans argent ni bagages ne seraient pas une acquisition pour nos colonies Le Nord,Ouest demande des colons qui nécessairement aient un petit capital pour commencer.

11. Les prix de passages sont excessivement élevés. Les Compagnies de chemin de fer américains sont loin de faire des réductions aux colons qui passent la frontière ; seul le Pacifique Canadien leur accorde un tarif spécial.

12. Il s'agirait donc de demander au gouvernement de venir en aide à ces familles en leur donnant, sous une forme quelconque, leur passage gratuit, d'aucun endroit des Etats-Unis à aucun endroit du Manitoba ou du Nord-Ouest,

13. Ces primes ou bonus pourraient être accordées avec les garanties et dans les conditions suivantes, ou autres semblables :

a) Pour avoir droit à la prime une famille devra posséder et rapporter au pays une valeur d'au moins $500 en argent ou en effets.

b) La famille devra se composer du père, de la mère et d'au moins un enfant.

c) Elle devra avoir résidé aux Etats-Unis au moins un année avant son déplacement pour revenir au Canada.

d) Cette prime sera accordée indistinctement à toute famille, quelque soit sa nationalité, sa religion ou sa langue.

e) La moitié de la prime sera remboursée sans intérêt au gouvernement durant les trois premières années.

f) Si le colon néglige de payer durant les trois premières années, il devra payer la prime entière avec intérêt de 6 pour cent à dater de la troisième ennée.

g) Le homestead restera hypothéqué ainsi que tout le stock du colon dans sa pleine valeur, jusqu'à parfait paiement de la dette.

h) La patente du homestead nesera octroyée que lorsque le colon aura satisfait à ses obligations.

L'agent des terres dans chaque district aura un livre dans lequel il enregistrera les effets apportés par les colons bénéficiaires.

Dans ces conditions, je puis dire qu'un nombre additionnel d'au moins cinquante famille par année viendrait habiter le Manitoba ou le Nord-Ouest.

Ces cinquante familles nous apporteraient une moyenne de cinquante a soixante mille piastres. sans compter les biens et le cœur d'au moins trois cents nouveaux citoyens.

Le coût moyen de passage par famille serait de $50 à $150 ; or un montant de $5000 serait suffisant pour payer annuellement le passage de 50 familles.

Chaque année nous pourrons ainsi fonder une colonie nouvelle et l'asseoir sur des bases solides. Nous aurions le choix des familles et n'en accepterions que de très bien qualifiées,

Comme les travaux du colon et les améliorations qu'il fait sur sa ferme garantissent le prêt du gouvernement, il faut convenir que les risques de ce dernier sont absolument nuls,

Je connais à Concordia, Kansas, Hipping, N. H., Eau Claire, Wisconsin, Iron Wood, Mich., Fall River, Mass, et ailleurs,des familles composées du père, de la mère et de 10 à 12 enfants ; quelle belle acquisition ces familles seraient pour nos colonies !

Il est prouvé que les colons venant des Etats de l'Ouest américain réussissent toujours bien dans nos territoires ; je travaillerais à me recruter dans ces endroits et les familles que je recommanderais seraient certainement dignes d'être assistées.

Mes services sont acquis au Gouvernement pour travailler à la réalisation de ce projet.

Je demeure,

Monsieur le Ministre,

Votre tout dévoué et respectueux.

J. B. MORIN, Ptre.

HOPITAL GENERAL D'EDMONTON.

Pourquoi les Docteurs ont-ils resigne ?

Voici la simple réponse à cette question. Les Médecins ont résigné leurs services mensuels et alternatifs aux malades pauvres, parcequ'ils n'ont pas été satisfaits de la réponse reçue de la Révérende Mère Général, des Sœurs de la charité aux résolutions suivantes passées par eux, en Décembre dernier.

I. Que, aucun malade pauvre ne soit admis sans l'ordre du Docteur du mois, ou un ordre d'un des membres du médical board.

II. Que, aucun malade privé ne soit admis à l'Hôpital, sans l'ordre d'un Docteur qui se charge de le soigner, ou, si un malade privé "payant" désire être admis, tel malade prendra le Docteur alors en charge du mois.

III. Que, dans un cas pressant, accident, etc, le malade pourra être admis sans l'ordre d'un Médecin, mais que de tels cas soient évidemment de grande urgence, dans tels cas, on enverra immédiatement chercher le Docteur du mois, et il aura charge du patient ; s'il arrive que le Docteur du mois soit absent ou empêché, on enverra chercher son assistant, et dans l'absence de celui-ci, on appellera un autre membre du medical board,

IV. Que, aucun cas de maternité de personnes pauvres ne soit admis.

V. Que, l'on procure un cahier devant rester dans la chambre des médecins, dans lequel le médecin admettant un malade, inscrira son nom attestant son état, etc, s'il est privé, pauvre, "payant ou non payant" le diagnostic, la date d'admission décharge, etc.

VI. Que les règles et règlements concernant l'admission des malades etc, et l'administration générale de l'Hôpital soient imprimés.

A ces résolutions, la Révérende Mère Filiatrault, Supérieure Générale a envoyé les réponses suivantes à la Supérieure de l'Hôpital.

Au No I. Je réponds que, ayant été désignée par la Communauté Supérieure de l'Hôpital vous avez le droit d'admettre ou non, les malades pauvres quand vous aurez de bonnes raisons pour faire ainsi, Comment pouvez-vous exiger d'un pauvre malade déjà épuisé par un long trajet, d'aller par la ville pour se procurer une note d'un médecin. J'ai fait cette observation l'été dernier étant chez vous.

Au No II. Vous avez le même droit, d'admettre ou non, les malades privés et de tels malades ont la liberté d'avoir un médecin de leur choix vous ne devez pas intervenir en ceci. Tout médecin dûment qualifié peut traiter ses patients dans nos Hopitaux.

Au No III. Dans un cas urgent, il est bien d'appeler le médecin du mois. En son absence, ayez le plus proche médecin que vous pourrez.

Au No IV. La question au sujet de la maternité n'étant pas encore entièrement réglée, il n'y a rien à dire là-dessus. Vous agirez en conséquence, d'après mes instructions privées, comme déjà vous l'avez fait.

Au No V. Pendant mon inspection en Juin dernier, j'ai trouvé vos régistres, concernant les malades tenus selon les usages de nos hôpitaux et dans un très bon ordre. Je considère que cet ouvrage doit rester entre vos mains.

Enfin, priez le Révérend Père Leduc, comme votre Supérieur de vouloir bien voir les Docteurs, d'avoir une explication avec ces Messieurs, ce qui sera peut-être plus satisfaisant pour tous.

Votre sincèrement,

SŒUR FILIATRAULT,
Supérieure-Générale.

CONTRAT DES POSTES.

Des Soumissions cachetées, adressées au Maitre-Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, Vendredi le vingt-quatrième jour de Mars prochain pour le transport des postes de Sa Majesté d'après un contrat proposé pour quatre ans, six fois par semaine dans chaque direction entre le Bureau de Poste d'Edmonton et la gare du chemin de fer via le Bureau de Poste de South Edmonton. dans chaque direction, depuis le premier Mai prochain.

Des avis imprimés contenant plus ample information tant qu'aux conditions du contrat proposé pourront être vues et des blancs de formules de soumissions peuvent être obtenues aux Bureaux de Poste d'Edmonton, de South Edmonton et à ce Bureau.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Winnipeg, 3 Février 1899.

Avis.

Est par les présentes donné qu'en conformité de l'Ordonnance des Compagnies, application sera faite au Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil pour des Lettres Patentes sous le sceau des Territoires du Nord-Ouest incorporant les personnes mentionnées plus bas et tous ceux qui voudraient devenir actionnaires de la Compagnie à être formée un corps politique et corporé sous les dispositions de la dite Ordonnance.

Le nom corporatif de la dite compagnie sera "La Compagnie d'Elévateur et de Moulin à Farine de Morinville, Limitée."

Le but pour lequel l'incorporation est demandée est, d'acheter, d'acquérir, de louer, de bâtir, de mettre en opération un élévateur et les machineries nécessaires pour un moulin à farine, acheter, moudre, vendre le grain, la fleur, acquérir, posséder toutes les propriétés foncières nécessaires pour l'exploitation du dit Elévateur et Moulin à Farine, et de faire généralement tout ce qui est nécessaire au but de la Compagnie.

La principale place d'affaires dans les Territoires sera Morinville, Alberta.

Le capital de la Compagnie sera de quinze mille piastres. ($15,000) divisé en trois cents actions (300) de cinquante piastres ($50.00) chacune.

Les noms, adresses et occupations des requérants sont :

Octave N, Lavallée, cultivateur, Morinville,
Narcisse Brissette " "
Delphin Morin, marchand "
Ludger Lemire, cultivateur, "
Chas McLaughlin, " "
Nicholas Hettinger " "
Grégoire Poirier, " Rivière Qui Barre,
Denis Hébert, " St. Pierre,
François X. Bibaud " Fort Saskatchewan,

Qui seront les directeurs provisoires de la Compagnie.

Edmonton, 4 Février 1899.

NOTES LOCALES.

La salle à diner Caledonia vis-à-vis la Banque des Marchands donne, parait-il, d'excellents repas à 25cts.

M B Trudel représentant la maison Chaput fils & Cie de Montréal est de passage en cette ville, il est descendu à l'Alberta.

Nous signalons, à qui de droit, les ventes de terre pour taxes dans les districts de Notre Dame de Lourdes et Fort Saskatchewan.

M. A. Cristall, ci-devant de la maison Sigler & Cristall a acheté le stock de liqueurs de M. Jas. Gibbons à l'ancien magasin de celui-ci.

Quarante trois entrées pour Homesteade dans notre district pour le mois janvier, Quel est le district qui peut montrer un pareil progrès !

Ne pas oublier le bazar au Fort Saskatchewan, Mercredi, jeudi, vendredi et samedi. Voir l annonce dans une autre colonne. Qu'on se le dise !

M Antonio Prince est arrivé de Regina lundi soir avec sa famille ; il sera l'assistant Régistrateur de notre district. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.

Un concert sera donné dans la salle Robertson mercredi le 15 courant par la brigade du feu d'Edmonton, à l'occasion de la visite du club de Hockey des Pompiers de Calgary.

La Cie d'Elevateur et de Moulin à farine de Morinville, limitée demande son incorporation avec un capital de $15,000. Le moulin aura un capacité de 50 à 100 barils par jour.

M. Labussonnière nous prie d'annoncer à ses nombreux amis qu'il n'a nullement l'intention de laisser Edmonton. Il se déclare enchanté de notre beau pays, de son climat et de sa population.

M le député, Lavergne, de Drummond et Arthabasca à la chambre des Communes est arrivé lundi soir pour un séjour de quelques jours à Edmonton où il est venu voir son fils Renaud Lavergne qui réside parmi nous depuis quelques mois.

Notre concitoyen M. Cléophas Turgeon a été unanimement ré-engagé comme ingénieur du département du feu de notre ville. Nos félicitations à la ville d'Edmonton et aussi à l'heureux titulaire, car M Turgeon est un fonctionnaire modèle, qui nous fait honneur.

MM. A, C. Hébert et Fleury Perron de St Albert sont partis samedi dernier pour un voyage dans le Sud de l'Alberta. M Hebert qui a longtemps demeuré a Pincher Creek, y est appelé par affaires personnelles, et M Perron ramenera parait-il, a Edmonton, des chevaux de travail.

Nous avons eu ces jours derniers à nos bureaux la visite de M. L. Lavergne, député à la Chambre des Communes, pour le comté de Drummond & Arthabaska. M. Lavergne est aussi le propriétaire de "L'Union des Cantons de l'Est." M. Lavergne n'a fait ici qu'un très court séjour, mais il a pu se convaincre que les éloges faits à notre district ne sont pas exagérés. Nous souhaitons à M. Lavergne un heureux voyage et nous espérons le revoir avant longtemps pour faire un plus long séjour parmi nous.

MORINVILLE.

On est à faire signer une pétition pour le chemin du Landing, que je vous enverrai bientôt.

Les fermiers de Morinville ont vendu, cette semaine, une cinquantaine de beaux bœufs (steers) à un commerçant de Calgary. Les prix sont fermes.

Les parts du moulin à farine de Morinville se souscrivent rapidement. L'assemblée convoquée pour le 13 courant est une assemblée des directeurs de la compagnie et non des actionnaires.

Le nouveau magasin général de Morinville a une bonne clientèle.

Le moulin de la "Compagnie du Moulin de Morinville" est en opération pour le reste de l'hiver, au Petit Lac des Œufs. Avis aux colons qui ont besoin de bois de sciage.

BEAUMONT.

MM. Dumont Mercier, Bédard et leurs dames etaient en visite, dimanche dernier, chez M. Bernard Chaurest.

M. Hercule Préville a perdu son petit garçon, de la diphtérie. Nos condoléances et nos sympathies lui sont acquises.

Madame Lalonde est revenue de l'hôpital. Madame Lalonde était dangereusement malade, mais les traitements bons et suivis du Dr. Roy l'ont vite ramenée à la santé.

Edmond.

Tribune libre.

Nous n'entendons pas être responsables des opinions politiques ou autres exprimées dans cette colonne. Toute correspondance devra être signée d'un nom de plume ou du nom véritable de l'auteur qui devra en toute occasion être fournie à la rédaction.

CORRESPONDANCES.

St. Albert, 3 Février 1899.

M. le Rédacteur,

Vous avez sans doute appris que le feu avait détruit un de nos hôtels. Ne pensez-vous pas que le village de St. Albert est trop peu considérable pour avoir deux hôtels licenciés? Ne croyez-vous pas que la loi des licences devrait être changée de façon à limiter le nombre des hôtels suivant la population? Ne croyez-vous pas que c'est là une bonne occasion de n'accorder qu'une licence d'hôtel à St. Albert? Je ne suis pas pour la prohibition, mais je suis pour la tempérance; un hôtel bien tenu à St. Albert est une nécessité, et c'est tout ce qu'il nous faut.

Votre serviteur,

Bien Public.

Morinville, 7 Février 1899.

M. l'Editeur de l'Ouest Canadien,

Comme vous le savez certaines gens travaillent de ce temps-ci à recueillir des souscriptions pour bâtir, à Morinville, un moulin à farine et un élévateur pour les besoins des cultivateurs des paroisses environnantes. L'idée est magnifique et ne pourra manquer de produire d'excellents résultats. Il nous faut absolument nous protéger, nous, cultivateurs, contre ceux qui achètent le blé, qui en contrôlent le prix, sans rime ni bon sens; il faut que le cultivateur comprenne qu'il est de son intérêt de se débarrasser le plus vite possible de ces spéculateurs véreux qui s'emparent de notre travail. Ceux qui sont contre le moulin disent que les cultivateurs ne peuvent faire un succès d'une entreprise comme celle-là, qu'ils ne s'entendront pas; ces histoires-là sont du temps passé et les cultivateurs mettront chacun du sien, pour faire réussir cette entreprise, qui nous fera tant de bien. Que l'union règne parmi nous, pas de chicanes, pas d'ambition, un peu de sacrifice pour le bien de tous et tout ira bien. Merci, M. l'éditeur, de l'espace que vous m'avez donné dans estimable journal.

Votre serviteur,

Xavier.

NOUVELLES DE ST. PIERRE

M. le Rédacteur,

J'arrive peut-être un peu tard pour féliciter notre concitoyen, M. Denis Hébert, des évènements heureux qui sont arrivés dans sa famille, dans le cours de Janvier; je veux parler des mariages de deux de ses filles, Milles Clara et Rosilda.

Le 10 janvier dernier M. Emery Tellier, fils de M. Dieudonné Tellier, de Morinville, conduisait à l'autel Mlle Clara Hébert. Une grande messe solennelle fut chantée par le Rév. M. Bouchard; il y eût chant, musique sacrée, etc. M. Joseph Hébert était garçon d'honneur et Dlle Elmesine Tellier, fille d'honneur. Après la messe on se rendit chez le père de la mariée où 80 convives, parmi lesquels M. le curé Bouchard, prirent part à un magnifique déjeuner. Dans l'après-midi, la noce, composée de près de 30 voitures, se rendit chez le père du marié où le souper eût lieu. Dans la soirée, on s'amusa beaucoup; des chants patriotiques, une musique entrainante, les danses se succédèrent jusqu'à une heure avancée. Tous les assistants étaient enchantés de la large et cordiale hospitalité qu'ils avaient reçue.

Le 24, Mlle Rosilda, fille cadette de notre concitoyen, Denis Hébert, etait conduite à l'autel par M. Charles Toupin, fils de M. Godfroi Toupin de Champlain P. Q. Le mariage fut célébré par le Rév. M. Bouchard, curé de notre paroisse. Il y eût musique, chants sacrés. M. Jean-Baptiste Hébert était garçon d'honneur et Dlle Adèle Delisle était fille d'honneur. Après la messe du mariage, la noce, composée de 25 à 30 voitures, se rendit chez le père de la mariée et la journée et la soirée se passèrent en amusements variés.

Nous avons beaucoup de plaisir à féliciter les jeunes époux, et leurs familles respectives. MM. Denis Hébert et D. Tellier sont de nos bons colons et ils nous font honneur. Donc, bonheur et prospérité aux jeunes époux et félicitations à leurs familles respectives.

Avila.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Le R P Legoff, missionnaire chez les sauvages Montagnais du Lac Froid, est parti pour la France. Ses Supérieurs l'ont volontiers autorisé à aller voir pour la dernière fois sa vieille mère presque nonagénaire, qu'il n'a pas revue depuis les 33 ans qu'il travaille aux intérêts des missions du Nord-Ouest.

Le R P Perreault O. M. I., directeur de la résidence d'Hobbema, est en visite à Edmonton et il va passer quelques jours à la résidence des R P Oblats,

Le R P Lacombe a du partir dernièrement de Montréal pour venir rendre compte à ses supérieurs de sa mission si délicate et si difficile, et aussi se reposer un peu, au milieu de ses frères, de ces travaux qui en fatigueraient de bien plus jeunes. Il sera accompagné, parait-il, d'un jeune père, qui doit, lui aussi, travailler aux intérêts des Métis. Nous leur souhaitons la bienvenue à l'un et à l'autre, et désirons que leur entreprise soit un succès.

Mgr. Legal est parti la semaine dernière pour visiter les missions situées à l'Est et au Sud de Calgary.

Le Rév. Père Leduc est allé à St. Albert, ces jours derniers, pour consulter Mgr. Grandin sur des affaires importantes.

Dimanche, lundi et mardi le St. Sacrement sera exposé à l'église St. Joachim, depuis la messe jusqu'à la bénédiction qui aura lieu à 7 heures le dimanche et à 7½ heures les autres jours. Le dimanche les offices seront comme d'habitude, mais les deux autres jours la messe sera à 8½ heures. Le Mercredi des Cendres la cérémonie du matin sera également à 8½ heures.

Dimanche dernier, il y avait une belle cérémonie à l'Eglise de St. Joachim. Plus de deux cents enfants, de tout âge et de toutes nationalités, étaient réunis pour recevoir la bénédiction que l'Eglise donne amoureusement à ses petits enfants en souvenir de la présentation de Notre Seigneur au temple. De nombreux parents s'étaient fait un devoir d'y assister, mais leurs places étant occupées par les enfants, ils eurent de la peine à trouver un siège dans cette trop petite église.

Après le chant d'un cantique approprié à la circonstance le Rév. Père Leduc prenant comme texte: "Laissez venir à moi les petits enfants," donna une solide allocution en français et en anglais. Il s'adressa d'abord aux enfants, leur rappelant chaleureusement tout l'amour qu'ils doivent porter à Dieu, à leurs parents, puis à ceux qui les remplacent dans l'œuvre si importante de l'éducation. Il s'adressa ensuite aux parents, leur recommandant d'aimer réellement leurs enfants, c'est-à-dire de faire en sorte que cet amour ne soit pas un amour faible comme conséquence de compromettre gravement l'avenir des enfants. Le Rév. Père leur rappela qu'il était de leur devoir de soutenir ceux et celles qui les aident à former le cœur et l'intelligence de leurs enfants. Ainsi, il leur disait: "Ruiner l'autorité des maitres et maitresses par des critiques, à des plaisanteries mal placées, c'est ruiner, petit à petit, sans trop nous en rendre compte, votre propre autorité."

Le Rév. Père bénit ensuite les enfants et donna la bénédiction du St. Sacrement qui fut chantée par un chœur nombreux et remplit de bonne volonté. Aussi le chant fut-il très bien exécuté.

XXX.

ASSOCIATION DES JEUNES LIBERAUX D'EDMONTON.

Organisee le 1er Fevrier 1899.

Officiers—Président Honoraire, J. H. Picard; vice-président honoraire, H. C. Taylor; président, C. V. Cross; 1er vice-président, Dr. Roy; 2nd vice-président, A. G. Harrison; secrétaire, J. R. Boyle; trésorier, J. H. Dunn. Comité—H. C. Taylor, Philip Wagner, J. H. Picard, A. E. Voyer, P. C. Campbell, P. E. Lessard.

Les résolutions suivantes ont été unanimement adoptées à la séance d'inauguration:

Résolu: Que cette Association désire exprimer sa confiance parfaite dans le Premier Ministre du Canada, Sir Wilfrid Laurier, et ses dignes collègues, que depuis leur arrivée au pouvoir, en 1896, ont administré la chose publique d'une façon si intègre et si habile.

Que c'est avec la plus grande satisfaction que nous voyons la prospérité sans précédent dont jouit la Puissance, et nous croyons qu'elle est due en grande partie à la politique du gouvernement actuel.

Que la politique vigoureuse d'immigration du département de l'Intérieur mérite hautement notre approbation, et des félicitations sont dues à l'Hon. C. Sifton pour le succès de sa colonisation du Nord-Ouest.

La politique large, libérale et d'affaires de l'Hon. Israel Tarte, ministre des Travaux Publics, et de l'Hon. A. G. Blair, ministre des Chemins de Fer et des Canaux, en s'emparant de cette question vitale de la transportation mérite notre appui et devra contribuer beaucoup au développement de nos ressources naturelles, augmenter la productivité de notre pays et en accroitre largement ses richesses.

Que la politique fiscale et commerciale du parti libéal ont été un succès et que le commerce de la Puissance a fait de grands progrès, et comme conséquence le revenu, malgré la réduction du tarif, s'est tellement accru que nous avons aujourd'hui un surplus de plus de $2,000,000 après que les dettes courantes auront été payées.

CARTE DE REMERCIEMENTS.

Je remercie bien les habitants de St. Albert de leur bonté lors de l'incendie qui a eu lieu chez moi, en m'aidant à sauver mes effets. Je remercie aussi Mgr. Legal, le Rév. Père Mérer et les frères de la mission.

J. J. MELLON.

NAISSANCE.

ROTTOT—A Egg Lake, Alta., le 23 janvier 1899, l'épouse de M. Arthur Rottot, une fille, qui a été baptisée sous les noms de Marie-Sarah. Parrain et marraine M. et Mde Paschal Maréchal.

EN S'ADRESSANT au bureau du journal L'Ouest Canadien on pourra se procurer les services d'un excellent cuisinier. 51-54

TROUVES errants parmi mes animaux un poulain étalon, âgé de deux ans, couleur noire, les deux paturons de derrière blancs, sans aucune marque apparente. Une jument âgée d'environ deux ans, couleur rouge, les deux paturons de derrière blancs jusqu'aux jarrets.

ALCIDE LENSEIGNE,
SW ¼ 18-53-25, W of 4.

PERDUE—Une robe de voiture d'hiver, en fourrure, pattes de chats sauvages, sur le chemin de Edmonton à St. Albert. Prière de la remettre aux soins de E. Brosseau, St. Albert. 51-53

AVIS.

A moins que les arrérages de taxes, avec les frais spécifiés, comme ci-dessous, sur les terres décrites plus bas, ne soient auparavant payées, le soussigné, Trésorier du Saskatchewan R. C. P. School District, No. 2, procédera à vendre les Terres à l'encan public pour les taxes dues et pour les frais, au Bureau de Poste Lamoureux, Mardi le Septième jour de Mars prochain, à 10 heures de l'avant midi.

Description des terres	Montant	Intérest	Frais	Total.
½ Est Sec 35, Tp 54 Rg 23 Ouest 4e méridien	$169.80	$20.77		
Fractions Sec 25 Tp 54 Rg 23 Ouest 4e méridien	6.16	16		

JOSEPH LAMOUREUX,
Trésorier.

AVIS.

A moins que les arrérages des taxes, avec les frais spécifiés, comme ci-dessous, sur la terre décrite plus bas, ne soient auparavant payées, le soussigné, Trésorier du District Scolaire de Notre Dame de Lourdes, No. 324, procédera à vendre les Terres à l'encan public pour les taxes et pour les frais, à la maison d'école du district, mardi, le septième jour de Mars prochain, à dix heures de l'avant-midi.

Description des Terres.	Superficie en acres	Taxes dues 1896 '97 '98, et intérêt	Autres frais	Total
Quart Nord-Ouest de la Sec. 1, Tp. 53, Rg. 23, ouest du 4e Méridien.	160	$ 23 00	$	$

MARCEL DORAY,
Trésorier.

MAGNIFIQUE FERME A VENDRE, 320 acres, située sur le Lac des Œufs, à six milles de Morinville. S'adresser à

G. H. L. BOSSANGE,
Libraire, Edmonton.

LA PASSANTE.

Comme le directeur de l'asile d'aliénés, reconduisait le magistrat, celui-ci demanda encore :

—Parmi les nouveaux internés, vous n'avez pas de sujet spécialement intéressant ? Aucun n'a demandé à me parler ?

—Mon Dieu, monsieur le procureur de la République il y en a un dont la crise est toute récente et le cas assez curieux. Désirez-vous le voir ?

—Certainement.

Ils firent quelques pas sous les arbres minces de la cour murée et le directeur s'écria :

—Tenez, regardez là-bas dans l'angle. Il prend des notes avec un crayon. C'est un reporter du journal "l'Interview."

—Ah ! ah ! fit le magistrat. Un journaliste !

Il nous est arrivé dans des circonstances assez singulières et qui le caractérisent bien comme un dégénéré victime de l'idée fixe. La profession agissant par continuité sur l'influx nerveux.

—Oui, oui, dit le procureur qui craignait une thèse ; dans quelles circonstances ?

—Ce malheureux, s'est présenté au poste de police de la rue Drouot, complètement affolé, disant qu'il venait requérir deux agents pour arrêter une femme qui assassinait les gens sur le boulevard. On le prit pour ce qu'il était, un fou ; mais en présence de son insistance, ou dût le faire accompagner par deux gardiens de la paix. Arrivé à l'angle du boulevard Montmartre, il désigna une dame en deuil qui marchait fort paisiblement, affirmant avec une telle assurance qu'il l'avait vue pousser un enfant sous les roues d'un omnibus que les agents se décidèrent à amener cette dame devant leur brigadier. Ce qui put leur servir d'excuse, c'est qu'en effet un accident venait de se produire ; un petit garçon avait été écrasé au moment où il traversait la voie.

—Eh bien !

—Cette dame donna son nom, son adresse, fournit les références les meilleures ; une enquête rapide prouvait du reste que la mort de l'enfant avait été due à son imprudence. Bref, on relaxa l'accusée avec force excuses, et l'on garda l'accusateur qui persistait dans son hallucination, disant qu'il observait depuis plusieurs jours les démarches de cette personne, et qu'il était sûr de son fait. On l'a interné ici ; c'est un nommé Louis Fert, un garçon d'une certaine valeur, qui a fait de bonnes études et qui jouit d'une bonne moralité. Depuis quelques années, il était en relation avec des personnes s'occupant d'occultisme, et c'est certainement à cette influence désastreuse qu'il faut attribuer le dérangement de ses facultés mentales.

Ils étaient devant le fou qui se renfonçait dans l'angle du mur, et le directeur appela :

—Louis Fert, vous vous trouvez devant M. le procureur de la République qui vient faire sa visite de quinzaine. Si vous avez quelque reclamation à faire...

—Je suis là pour vous entendre, compléta le magistrot.

L'autre fit un mouvement brusque, puis se contint.

—Monsieur le procureur, vous êtes bien bon et je vous remercie, mais vous ne me croiriez pas. C'est inutile.

—Je vous promets de vous écouter avec la plus grande attention.

—Eh bien, monsieur, soit. Je vous obéis. Voilà ; je suis homme de lettres, poëte, j'ai publié un "hymnaire du songe," edition épuisée ; mais il faut vivre et je suis aussi reporter du journal "l'Interview." Monsieur, j'ai interviewé tout le monde ; l'empereur Guillaume, le pape, le tzar Nicolas lord Salisbury, Samory et le rajah de Sirinagor...

—Diable !

—Eh bien, monsieur on a beau être poëte, ou plutôt à cause de cela, cette profession ça vous empoigne. On cherche, on veut du nouveau. Je me suis occupé des sciences occultes, c'est parce que je voulais avoir une entrevue avec le diable. C'est relativement assez facile. Mais je n'ai pu me rencontrer qu'avec le brame Cawacontra...

—Bien, bien, mon ami, calmezvous.

—Mais je suis calme ! Pour en revenir à mon histoire, je sortais de "l'Interview" en ruminant un reportage à sensation. Il était environ quatre heures du soir ; un beau soleil d'été qui meure, une foule vivante, coulante, un grand fleuve de chair remuant dans la grande artère ces petits globules que sont les hommes ; je respirais la vie. Soudain, à la hauteur de l'Opéra-Comique, j'aperçus une femme grande, très pâle, en deuil. Elle marchait au milieu de la foule, assez vite, et je fus frappé de l'éclat de ses yeux. Ils paraissaient de marbre poli tant ils étaient fixes et durs. A part cela, rien ne la distinguait, et je sais pourquoi je me mis à la suivre. Je n'avais pas fait dix pas derrière elle que je la vis s'approcher d'un monsieur qui passait et lui frapper l'épaule de deux coups secs des doigts. Je riais déjà de toutes les suppositions de mon imagination en émoi de mystère et ne rencontrais qu'une ; boulevardière vulgaire ; mais je fus frappé de ce fait que l'homme ainsi touché ne parut pas s'en apercevoir et continua son chemin. Nous le dépassâmes, moi toujours à la piste de la dame noire, et je reconnus Hippolyte Loire, le musicien bien connu.

—Celui qui vient de mourir ?

—Précisément. Je le saluai en passant, me réservant de l'interroger quand je le reverrais. Je ne voulais pas lâcher ma mystérieuse inconnue. Elle agissait de temps en temps comme les passants ceux qu'elle semblait vouloir avertir ou désigner par son coup sur l'épaule, tantôt des femmes, tantôt des hommes, de toutes les classes. Chose étrange, ils ne semblaient pas s'en apercevoir, ne se retournaient pas à cet appel mystérieux. Tout au plus en vis-je un ou deux frissonner et pâlir, courber le dos comme fièvreux. Parmi ceux qu'elle avait ainsi touchés se trouvaient quatre ou cinq personnes de ma connaissance. Louis Despares, le romancier ; le comte de Boisrobert, le député ; Rose Fauvette, la diseuse exquise ; mon confrère Jules des Gabillous. Même elle aborda mon ami intime, mon vieux copain du lycée, Armand Ducler, l'avocat.

—Mais il vient de mourir !

—Justement. Je fis seulement signe à Armand, sans vouloir m'arrêter, en lui criant : "A demain." La grande femme maigre montait maintenant le boulevard Bonne-Nouvelle, je ne voulais pas la perdre de vue. Mais, monsieur, le soir venait, malgré le gaz ses vêtements noirs semblaient semer la nuit, j'avais peine à la distinguer de l'ombre. Et comme elle marchait vite, vite et silencieuse, avec ses voiles de crêpe, qui parfois flottaient comme des ailes ! Je m'étais tellement hypnotisé à cette poursuite que je ne savais plus du tout où j'étais, loin certainement, les passants plus rares, les magasins disparus. Tout d'un coup, je levai les yeux. Un grand mur blanc barrait l'ombre, rayonnant au loin une impression de tristesse glacée... J'étais devant le cimetière du Père Lachaise.

—Oh ! oh !

—Quant à la femme, comme on dit dans les romans-feuilletons, elle avait disparu.

—Mais je ne vois pas...

—Monsieur le procureur, le surlendemain j'allai chez mon ami Ducler. Il venait de mourir ; en entrant, l'avant-veille, il s'était plaint du froid, s'était couché tout malade, je le vis sur son lit de mort. Et, un à un, les jours suivants, oui, monsieur, un à un, moururent tous ceux que la femme avait touchés, tous ceux que je connaissais du moins : Despars, M. de Boisrobert, des Gabilleus, la divette Rose Fauvette qu'on enterra voilà un mois.

—C'est une coïncidence singulière.

—Vous croyez ! Eh bien, l'autre jour, le jour où on m'a conduit ici, en passant sur les boulevards, voilà que je vois tout d'un coup ma grande femme noire qui s'avance. Ah ! je vous promets que je l'ai reconnue. Et la voilà dans la foule, à faire son signe d'appel, son choix la gueuse. Ainsi, c'était elle, la mort. C'est elle qui fait pleurer le monde depuis le jour où elle a touché Abel, c'était l'inconnue, l'intruse, la voleuse qui se glisse, qui nous coudoie, qui nous enlève, qui nous emmène dans les longs corridors sombres au bout desquels il n'y a jamais de jour. Monsieur le procureur de la République, quelle interview ! J'allais l'aborder, ma foi, lui parler, à tous risques. Mais je l'ai vu prendre un petit enfant, un beau petit garçon rose et blond, qui l'a regardée avec des yeux de rire, et elle, sans parler, avec sa mine hautaine, elle l'a poussé tout doucement, tout doucement, d'une manière de jeu, elle l'a poussé sous les roues d'un omnibus ! Ah ! ah ! Est-ce que vous croyez que je n'ai pas bien fait de la faire arrêter, la mort ? Donnez-moi vingt-quatre heures de liberté, vingt-quatre heures seulement, et je vous la livre, je vous la livre.

Quand ils se furent éloignés :

—Ce qu'il y a d'assez curieux dans cette affaire, dit le directeur de l'asile, c'est que cette dame que le pauvre fou avait désignée, avait donné un faux nom et une fausse adresse, sans doute et c'est bien naturel pour se soustraire aux commentaires et aux ennuis que l'acte de ce malheureux pouvait entrainer pour elle.

De sorte, murmura seulement le magistrat, qu'elle est réellement et vraiment l'inconnue.

FRANCOIS DE NION.

LE GENERAL.

SOUVENIR D'UN RÉVEILLON.

Ce réveillon devait avoir lieu chez les Goupil—les éditeurs si bien et si justement connus—alors rue Chaptal. Le travestissement étant de rigueur, je m'étais décidé, après des hésitations multiples, à entrer dans la peau d'un général nègre.

La peau, ai-je dit. J'avais, en effet, poussé la conscience—ô jeunesse !—jusqu'à me noircir toute la figure, à me mettre une perruque en mousse frisée, à m'attacher aux oreilles des anneaux de cuivre. Joignez à cela un habit rouge à broderies ; un pantalon de casimir blanc avec bandes d'or ; un gilet blanc, une large cravate un bicorne agrémenté de plumes vertes. Et sur le revers de l'habit, côté du cœur, toute une collection de décorations bizarres, crachats et croix, en papier, doré, du plus mirifique effet.

Mes contemporains se souviennent de cette fête qui fut une merveille et dont le "clou" fut "l'Entrevue des Deux Empereurs."

C'était le peintre Vibert qui faisait Napoléon 1er. A un signal donné, les danses s'arrêtèrent ; l'orchestre entonna : "Partant peur la Syrie," te grave, la main dans sa redingote grise, le petit chapeau sur la tête, l'empereur entra, suivi d'un nombreux état-major. Il se dirigea vers une estrade, y monta, solennel, distribuant des saluts de droite et de gauche. Les officiers se tenaient groupés autour de lui. Tableau. Enthousiasme général.

Enthousiasme plus grand encore quand, après un silence, la porte par laquelle Napoléon 1er était entré s'ouvrit une seconde fois, et que le peintre Jundt apparut, en costume civil, redingote noire boutonnée, pantalon gris, chapeau légèrement sur l'oreille, grosses moustaches cirées, taille courbée, marche lente soutenue d'une canne : le portrait vivant de Napoléon III !

Déjà !

Comme "l'autre," il s'avança en saluant vers l'estrade, y monta. Napoléon 1er lui tendit la main et l'oncle donna l'accolade au neveu tandis que les invités applaudissaient et reprenaient en chœur :

Partant pour la Syrie,
Le jeune et beau Dunois...

Un spectacle inoubliable, vous disje, d'une cocasserie presque grandiose! Mêlé à la foule, le bon général nègre avait admiré, applaudi, chanté et ... quelque peu déteint. La chaleur aidant, son beau noir tournoit insensiblement au gris de fer, à la nuance indécise et honteuse des truffes de seconde qualité. Mais il luttait encore vigoureusement, et, quand, après avoir dansé, cotillonné, soupé, il se regarda, en prenant son paletot, dans le psyché du vestiaire, il se trouva encose présentable. Si la figure avait quelque peu souffert, l'uniforme était demeuré superbe avec ses broderies et son feu d'artifice de décorations.

Le petit jour naissait. Temps doux et pavé sec. Trés séduit par les suaves caresses de l'air pur au sortir du bal, je me décidai à revenir pédestrement chez moi. Il faisait à peine clair, le trajet était assez court, je ne risquais donc pas d'être ridicule. Et puis, et puis enfin, quoi ? Un général nègre, même un peu déteint, n'a-t-il pas le droit de se promener dans les rues de Paris ?

Me voilà donc, marchant d'un pas léger, humant les fraicheurs matinales, tandis que des réminiscences de valses tumultueuses me tournaient dans le serveau. Pendant quelque temps, mon paletot boutonné, le collet relevé, j'avais, malgré mon bicorne à plumes et mon pantalon blanc à bandes d'or, une tenue suffisamment décente. Mais, bientôt, je commençai à avoir trop chaud, et, oubliant ma personnalité négrillonne, j'ouvris mon paletot. Entre les deux revers sombres, mon plastron rouge apparut, aveuglant, et aussi la fulgurante splendeur de mes croix en papier doré.

Les passants étaient rares à cette heure. Deux ou trois personnes seulement se retournèrent sans que j'y fisse attention. Mais, pour rentrer au logis, il me fallait passer par la place St. Augustion, devant la caserne de la Pépinière.

Aux deux côtés de la grande porte, chacun devant sa guérite, deux factionnaires, nonchalamment, faisaient les pas réglementaires. A leurs capotes trop neuves et trop larges, à leurs figures naïves et rougeaudes de campagnards, à leur aspect encore mal dégourdi, on devinait des recrues, des "bleus." Soudain, en me voyant arriver, dans une lumière déjà plus claire, le plus rapproché s'arrêta, me regardant, le cou tendu. Obéissant à cette imitatiou simiesque et inconsciente qui est la base de toute discipline, et se transmet d'homme à homme avec la rapidité de la flamme incendiant les bruyères, l'autre factionnaire s'arrêta ainsi que son camarade, puis se tendit vers moi, en arrêt. Et je devinai quel heurt de pensées alarmait leur cervelle.

—Qu'est-ce que c'est qu"c't oiseau-là ? A-t-il droit aux honneurs militaires ? Un moricaud, pour sûr ; mais ce chapeau à plumes vertes ! Ce bel habit rouge avec de l'or dessus ! Et puis, si décoré, si décoré ! Un général au moins ! Laisser passer ainsi, comme un simple pékin, un homme si décoré ! Je risquons-t'y point de nous faire mettre dedans, si j'étions vu par un supérieur ? Bon Dieu de bon Dieu ?......Quoi qu'c'est qu'y faut faire ?

"Dans le doute abstiens-toi", dit un proverbe géneralement stupide, comme la plupart des proverbes. Le pauvre "bleu" ne le connaissait pas sans doute, car, il aima mieux ne pas s'abstenir. Quand j'arrivai à quelques pas de lui, il prit d'un coup la position règlementaire, et.........Une ! Deux !......il me présenta les armes !

Je crus éclater de rire. Mais c'était désobliger ce brave garçon, Je me contins donc et gravement, de l'extrémité des doigts de la main droite, je touchai mon bicorne à plumes et je passai très digne, le buste droit et l'air dégagé d'un homme habitué au commandement.

Au deuxième fonctionnaire, même salut porté et rendu. Ce que j'eus de peine cette fois à garder mon sérieux !

L'habitude des honneurs est donce à l'âme des hommes. Quand, rentré chez moi, je quittai mon uniforme et fis disparaitre, sous d'abondantes ablutions, les derniers vestiges de mon teint d'ébène, quand je redevins moi-mêmes, en un mot, je poussai un soupir où se modulait tout la plainte des grandeurs frôlées et trop vite évanouies......

Enfin, avoir été pris pour un général, même nègre, pendant quelques minutes, c'est toujourr ça !